

Nombre d'actions détenues

Numéro d'investisseur

Formulaire de procuration - Assemblée générale annuelle de Capital régional et coopératif Desjardins du 26 mars 2024

Notes

1. Chaque actionnaire a le droit de nommer une personne de son choix (fondé de pouvoir), qui n'est pas tenue d'être un actionnaire, pour assister et agir en son nom à l'assemblée ou à toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement. Si vous désirez nommer une personne autre que celles dont les noms figurent aux présentes, veuillez inscrire son nom et son courriel à l'endroit prévu à cette fin (voir au verso) et nous transmettre cette procuration par la poste.
2. Ce formulaire de procuration doit être signé exactement selon le nom qui figure sur la procuration.
3. Si ce formulaire de procuration n'est pas daté, il sera considéré comme portant la date du jour de sa réception.
4. **Le droit de vote afférent aux titres représentés par la présente procuration sera exercé conformément aux directives de l'actionnaire; en l'absence de directives, le droit de vote sera exercé tel qu'il est recommandé au verso pour chacune des propositions.**
5. Le fondé de pouvoir exercera le droit de vote afférent aux titres représentés par la présente procuration en votant pour ou contre chacune des propositions décrites aux présentes ou en s'abstenant de voter à l'égard de chaque proposition, selon le cas, conformément aux directives de l'actionnaire, en cas de tenue d'un scrutin et, si l'actionnaire a précisé un choix relativement à toute proposition, le fondé de pouvoir exercera le droit de vote afférent aux titres en conséquence.
6. Ce formulaire de procuration confère un pouvoir discrétionnaire à l'égard de toute modification apportée aux propositions figurant dans l'avis de convocation à l'assemblée ou de toute autre proposition pouvant être soumise en bonne et due forme à l'assemblée ou à toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement.
7. Ce formulaire de procuration doit être lu conjointement avec les documents ci-joints.

VOTEZ PAR TÉLÉPHONE OU PAR INTERNET 24 HEURES SUR 24 ET 7 JOURS SUR 7 !



Par Internet

- www.voteendirect.com
- ou à l'aide de ce code QR



Par téléphone

1 866 732-8683



Par la poste

- Remplissez, signez et datez le verso de ce formulaire.
- Retournez-le dans l'enveloppe-réponse.

Les procurations doivent nous parvenir avant le 22 mars 2024 à 17 h.

Si vous votez par Internet ou téléphone, ne retournez pas ce formulaire par la poste.

Pour voter par Internet ou téléphone, vous devez fournir votre numéro de contrôle qui figure ci-dessous.

NUMÉRO DE CONTRÔLE



Nomination du fondé de pouvoir

Je soussigné, actionnaire de Capital régional et coopératif Desjardins, nomme par la présente :

Bernard Bolduc (président du conseil d'administration), ou à son défaut, Muriel McGrath (vice-présidente du conseil d'administration), ou à son défaut, Marc Barbeau (secrétaire du conseil d'administration),

OU

Écrivez en caractères d'imprimerie le nom et l'adresse courriel de la personne que vous nommez, s'il ne s'agit pas de l'une des personnes nommées aux présentes.

Nom : _____

Courriel : _____

IMPORTANT : Si vous remplissez les cases ci-dessus, votre fondé de pouvoir doit absolument assister à l'assemblée virtuelle pour faire valoir vos instructions de vote. Ce dernier recevra un courriel de la part de Computershare qui lui fournira un numéro de contrôle spécifique.

comme mon fondé de pouvoir, avec pleins pouvoirs de substitution, pour voter en mon nom conformément aux directives figurant ci-dessous (ou, en l'absence de directives, comme le fondé de pouvoir le juge approprié) et à l'égard de toutes les autres propositions qui peuvent être soumises en bonne et due forme à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Capital régional et coopératif Desjardins qui se tiendra le 26 mars 2024 à 11 h au moyen d'une webdiffusion et à toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement.

1. Élection des administrateurs (le profil complet des candidats est disponible à capitalregional.com/AGA)

Dans un souci de saine gouvernance et compte tenu de l'importance de la fonction d'administrateur, le conseil d'administration de Capital régional et coopératif Desjardins considère qu'il est de sa responsabilité, pour ses intérêts, ceux de ses actionnaires et ceux de ses partenaires, d'identifier les trois candidats pouvant apporter la meilleure contribution au conseil d'administration en tenant compte de son profil collectif, soit ceux dont les noms sont en gras.

(À défaut d'instructions, les droits de vote rattachés à la présente procuration seront exercés en faveur des candidats Annie Demers, Marinella Ermacora et Gilles Mourette.)

* Cocher trois (3) cases

- | | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|----------------------------|--------------------------|------------------------|--------------------------|
| 01. Annie Demers | <input type="checkbox"/> | 02. Marinella Ermacora | <input type="checkbox"/> | 03. Gilles Mourette | <input type="checkbox"/> |
| 04. Matthew Arel | <input type="checkbox"/> | 05. Guy Bélisle | <input type="checkbox"/> | 06. Michel Berthiaume | <input type="checkbox"/> |
| 07. Pierre Bouchard | <input type="checkbox"/> | 08. Thierry Elvis Djonkack | <input type="checkbox"/> | 09. Jacques Faucher | <input type="checkbox"/> |
| 10. Daniel Hannaburg | <input type="checkbox"/> | 11. Marc Li | <input type="checkbox"/> | 12. Jean-François Lord | <input type="checkbox"/> |
| 13. Hugues Marceau | <input type="checkbox"/> | 14. Daniel Mercier | <input type="checkbox"/> | 15. Michel Poissant | <input type="checkbox"/> |
| 16. Pierre-Martin Tardif | <input type="checkbox"/> | 17. Karine Veilleux | <input type="checkbox"/> | 18. Michel Verreault | <input type="checkbox"/> |

Abstention

Pour Contre Abstention

2. Nomination de l'auditeur indépendant

La firme PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l. est recommandée par le conseil d'administration.

(À défaut d'instructions, les droits de vote rattachés à la présente procuration seront exercés pour l'adoption de la proposition ici énoncée.)

Signature autorisée

Cette section doit être remplie pour que vos instructions soient exécutées.

Je vous autorise à agir conformément aux directives figurant ci-dessus. Je reconnais que ces directives remplacent toute directive qui a pu être donnée antérieurement à l'égard de l'assemblée. Si aucune directive n'est indiquée quant au vote, le fondé de pouvoir votera comme il est recommandé ci-dessus.

Signature

Date

JJ / MM / AA

